

## **Rapport de la Commission de gestion et des finances de la Paroisse de Lonay-Préverenges-Vullierens**

### **sur les projets de budgets 2024 (Paroisse et Centre paroissial)**

en vue de l'Assemblée paroissiale du 3 décembre 2023

La Commission a reçu du trésorier François Maendly les documents concernant ces budgets, adoptés par le Conseil paroissial. Il nous faire part des remarques suivantes :

#### **Budget 2024 du Centre paroissial**

Ce budget présente une perte de CHF 2'920, à comparer à la perte budgétisée de CHF 3'400 pour l'exercice 2023. A noter que les charges budgétisées totales baissent de CHF 33'400 pour 2023 à CHF 29'420 pour 2024. Les recettes totales budgétisées pour 2023 de CHF 30'000 sont réduites à CHF 26'500 pour 2024 - baisse due principalement à l'abandon du festival des pâtes.

A noter qu'une réflexion est en cours sur la manière de remplacer le festival des pâtes par une autre manifestation.

#### **Budget 2024 de la Paroisse**

Le budget 2024 présente une perte de CHF 10'213.-, à comparer à la perte budgétisée de CHF 8'699 pour l'exercice 2023, pertes d'importance semblable. Les recettes budgétisées 2024 de CHF 82'280 sont en progression de CHF 2'480 ou 3 % par rapport à 2023, pour des raisons que le trésorier a développées.

Les charges budgétisées sont en augmentation de CHF 5'494 ou 6 % ; elles passent de CHF 89'499 pour 2023 à CHF 94'993 pour 2024. S'agissant des contributions régionales et cantonales, on relève une augmentation des celles de notre paroisse de CHF 4'094.00.

A noter aussi une augmentation de CHF 1'500 des frais de réceptions en raison du départ de deux de nos ministres et du repas des bénévoles.

#### **Appréciation**

Les tableaux reçus, comme les explications du trésorier, sont bien compréhensibles. Des déficits sont prévus mais ils restent modestes et n'appellent pas de remarques particulières de notre part. Nous estimons qu'il n'y a pas là de grande marge de manœuvre. La Commission fait confiance au Conseil paroissial pour gérer optimalement les charges.

En général, la Commission renouvelle son appel de l'an dernier aux paroissiens et sollicite leur générosité, de manière à s'approcher autant que possible de l'équilibre des comptes.

**En conclusion**, la Commission se rallie aux budgets présentés et en recommande l'adoption par l'Assemblée paroissiale. Elle tient à remercier le Trésorier et le Conseil paroissial pour leur travail.

NB: par esprit de clarté, la Commission relève que le présent rapport a été discuté et élaboré au cours d'échanges par courriel - il n'y a pas eu de séance en présence.



Bernard Gloor, Jean Fiaux, Jean Martin (rapporteur), membres de la Commission

Echandens, le 23 novembre 2023